



Diagnostics sur bien en indivis

Par **phijurid**, le **19/06/2009** à **18:00**

Bonjour,

Dans un immeuble, est-ce que les diagnostics sont obligatoires sur les biens indivis, je ne parle pas des parties communes, j'ai env 1/100ème de ce bien indivis, je ne connais pas sa surface mais je l'estime à 30m²